
Compte rendu du CST du COSTEA des 29 et 30 juin 2021, en visio-conférence

TABLE DES MATIERES

1/ Session CST de Mardi 29 juin 2021	4
Contexte du CST :	4
Mot d'accueil de l'AFD	4
Action Collaborative sur le Changement Climatique	5
Action collaborative Innovations en systèmes irrigués.....	6
Avancée des 3 autres actions collaboratives :	8
Communication.....	8
Retours enquête COSTEA.....	9
2/ Session CST de Jeudi 30 juin 2021	10
Bref rappel des Actions Structurantes en cours.....	10
Discussion croisée sur les chantiers SAGI Transfert aux associations d'irrigants et Services aux irrigants.....	11
Point d'avancement et pistes de réflexion sur chantier Transfert aux irrigants fait par GRET SCP	11
Point d'avancement (implication des institutions nationales et choix des sites) et pistes de réflexion sur chantier services aux irrigants.....	13
Valorisations des travaux du COSTEA	16
Agenda et divers : Groupes Consultatifs, ateliers COSTEA, COPIL, FME, évaluation externe :	16
Communication - Evénements	17

Liste des participants :

Nom	Présent le 29 juin	Présent le 30 juin
Camille AYALA (AFEID)	X	X
Quentin BALLIN (AFD)	X	X
Sami BOUARFA (INRAE - AFEID)	X	X
François BRELLE (AFEID)		X
Jean-Marie BRUN (Artefact : STP)	x	X
Chlea BUNRITH (MOWRAM Cambodge)	X	
Etienne DRESSAYRE (BRL)	X	X
Ehssan EL MEKNASSI (STP/IAV Hassan 2)	X	X
Khaly FALL (SAED - ROA SAGI)		X
Jean Philippe FONTENELLE (Bordeaux Sciences Agro)		X
Christian FUSILLIER (AFD)	X	
Jean Louis FUSILLIER (CIRAD)	X	X
Alexia HOFMANN (AFD)	X	X
Solène LALOUX (CACG)		X
Julien LECOLLINET (SCP)	X	X
Thomas MANTET (Sylvatrop)		X
José MARTINEZ (INRAE)	X	X
Gabriel MORIN KASPRZYK		X
Mohamed NAAIM (INRAE)		X
Paola POMMIER (SCP)	x	X
Dina PUM	X	
Christophe RIGOURD		X
Katia ROESCH (AVSF)	X	X
Sandra RUILIERE (AFD)		X
Pierre SAVEY (BRLi)	X	X
Sidy Mohamed SECK (UGB)	X	X
Vincent TANGUY (E-SUD)	x	X
Claude TORRE (AFD)	X	
Benjamin VENNAT (BRLi – AFEID)	x	X
Jean Philippe VENOT (IRD)	x	X

Objet de l'atelier :

Le tableau ci-dessous rappelle l'Ordre du jour du CST

1ere demi-journée : État d'avancement des Actions Collaboratives (AC) et communication :

- **Ouverture et Introduction du CST (20 min)**
- **AC Changement Climatique** : bilan du dernier séminaire et perspectives (45 min)
- **AC Innovations en systèmes irrigués** : comment diffuser largement l'appel à innovations ? Quelle implication du CST dans le suivi des innovations sélectionnées ? (45 min)
- **Avancée des autres AC** (10 min de présentation + 10min de discussion)
- **Communication** : nouveau site internet et enquête de satisfaction des membres COSTEA (20min)

2ième demi-journée : État d'avancement des Actions Structurantes (AS) :

- **Bref rappel des AS en cours** (5-10 min de présentation)
 - Discussion croisée sur les chantiers SAGI Transfert aux associations d'irrigants et Services aux irrigants (2h)
 - interactions entre ces deux actions (intervention STP)
 - Définition de la notion de Transferts aux irrigants (GRET SCP) + Point d'avancement et pistes de réflexion sur chantier Transfert aux irrigants fait par GRET SCP + échange avec CST autour d'un point de réflexion
 - Définition de la notion de Services aux irrigants (IRAM-BICHE) Point d'avancement (implication des institutions nationales et choix des sites) et pistes de réflexion sur chantier services aux irrigants fait par IRAM-BICHE + échange avec CST autour d'un point de réflexion
 - Tour de table animé par le STP autour de la question : y a-t-il complémentarité entre les deux chantiers et si oui quelles sont-elles ?
 - **Discussion sur l'opportunité d'une valorisation croisée entre ces deux chantiers (séminaire/note de synthèse/,etc.).**
- **Valorisations en cours** (30 min)
- **Agenda et divers** : Groupes Consultatifs, ateliers COSTEA, COPIL, FME, évaluation externe (15 min), etc.

Le support de présentation PowerPoint est fourni en annexe. Comme annoncé par le STP en début de présentation les sessions du CST ont également été enregistrées et peuvent donc être consultées si besoin.

1/ SESSION CST DE MARDI 29 JUIN 2021

CONTEXTE DU CST :

Ce CST s'inscrit un an après la dernière réunion du CST (juin 2020) qui s'était déjà tenue en distanciel. Il est reconduit sous la forme de 2 ½ journées, la 1^{ère} consacrée aux actions collaboratives et la 2^{nde} davantage aux actions structurantes.

Sami Bouarfa (Directeur de projet COSTEA) accueille les participants et s'excuse pour le report du CST qui était initialement prévu début mai et qui a été reporté pour permettre à Benjamin d'y participer (absent en mai cause COVID). Il précise que l'ordre du jour du CST se concentre sur quelques sujets en cours de développement ou l'avis du CST est requis, et non l'intégralité du programme. Celui-ci fait en effet l'objet de réunions spécifiques dans le cadre de groupes de travail pour les Actions collaboratives et de groupes consultatifs dans le cadre des Actions Structurantes où l'ensemble des membres sont invités à participer en fonction de leurs intérêts.

Un tour de table des participants est fait.

MOT D'ACCUEIL DE L'AFD

Christian Fusillier (responsable de la division Agriculture Développement Rural Biodiversité) apporte en complément quelques mots de bienvenue et quelques actualités sur l'AFD et la division ARB.

2020 a été une année difficile pour la division ARB : bien qu'il n'y ait pas eu de mission sur le terrain, les équipes ont pu à partir du travail mené en 2018 et 2019 identifier de nombreux nouveaux projets. L'agriculture et la biodiversité représentent une grosse part des projets financés (80 nouveaux projets financés) par l'AFD en 2020 : 1,3 mds € de nouveaux projets dans le secteur agricole pour ARB et 0,5 mds€ de projets dans d'autres divisions qui ont une incidence sur ces sujets.

Plus particulièrement en Afrique, l'AFD a dû adapter ses interventions en raison du contexte sanitaire (difficile de mobiliser les partenaires, réorientation de financement vers les besoins sanitaires), ce qui génère le besoin de relancer pour 2022-2023 un nouveau flux de projet aligné sur priorités des partenaires en matière de développement rural et agricole.

De nombreux sommets se profilent prochainement :

- Sommet Afrique France
- Sommet sur systèmes alimentaires
- Sommet sur le suivi des banques de développement : coalition de 70 banques publiques d'aide au développement afin de drainer davantage de ressources pour financer notamment l'agriculture familiale, vers des pratiques durables et vers l'agro-écologie...
- Agenda aussi riche avec COP Climat et COP biodiversité

L'AFD constate avec satisfaction que l'essentiel des actions structurantes et collaboratives du COSTEA s'est mis en place depuis septembre 2020. En souhaitant d'excellents travaux à toute l'équipe COSTEA, il conclut son propos en informant qu'il quittera prochainement son poste et qu'il sera remplacé dans ses fonctions actuelles par Matthieu Le Grix.

ACTION COLLABORATIVE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le STP présente les arguments justifiant la mise en place de cette AC ainsi que ses objectifs. Un atelier au mois de mars a permis d'échanger et de partager des retours d'expérience (bilan carbone, ACV, outil Ex Act...).

L'AFD complète en présentant leurs engagements sur cette thématique (politique climat, diligence, redevabilité...).

L'approche NEXT de la FAO, Nationally Determined Contributions Expert Tool (principes, questions, perspectives) est ensuite présentée. La perspective de l'organisation de webinaires permettant de créer des espaces de dialogue avec la FAO pour discuter de la façon dont les projets d'irrigation sont intégrés dans NEXT (Sénégal, Maroc, Tunisie) est avancée par le STP.

Compte rendu des échanges et décisions du STP sur bilan carbone

- Combien de temps de formation pour une bonne prise en main de l'outil EXACT ? au moins une journée
- NEXT : quelle opportunité concernant les webinaires pays ? Sénégal, Maroc, Tunisie, Cambodge ?
 - L'AFD intervient sur plusieurs points et rappelle les autres pistes qui avaient été évoquées concernant la suite à donner à l'AC:
 - Webinaire : au Sénégal, tout un travail de mise en place d'une plateforme sur les questions liées au changement climatique à l'échelle de la vallée du fleuve Sénégal est en cours. Tout événement sur la thématique doit donc être établi en lien avec le travail national. Voir comment identifier/mobiliser l'ensemble des acteurs concernés (SAED pour le COSTEA ? Ministère de l'Environnement pour la FAO ... ?) pour les webinaires pays, à l'exemple du Sénégal, prendre garde à ne pas alourdir une dynamique existante par l'organisation d'un webinaire ?
 - Synthèse COSTEA1 produite en 2014 sur outils ExAct en Asie SE sur riz irrigué, des connaissances acquises depuis. Où en est-on des recommandations formulées à l'époque ?
 - Point méthodologique : quel périmètre prendre en compte pour les bilans Carbone ? Le groupe de travail pourrait formuler des propositions méthodologiques qui pourraient être testées dans le cadre du COSTEA2 (sur 2-3 cas)
 - Un travail biblio pourrait très intéressant pour actualiser les aspects méthodologiques du bilan carbone, mais il y a un intérêt à attendre les résultats sur NEXT (travail toujours en cours, résultats fin 2021 début 2022), afin d'analyser les résultats concrets de ce nouvel outil.
 - Lien avec l'AS Transitions AgroEco : dans le cadre de cette AS l'équipe en charge de l'étude ne pourra pas mettre en œuvre l'outil ExAct en raison de la durée et des moyens alloués à l'étude, peut-être une ACV dans la zone nord de la SAED est envisageable en parallèle (voir travail du CIRAD ?)
 - Faut-il envisager un stage de recherche dans le cadre de l'AC pour l'actualisation du travail réalisé lors COSTEA1 : les pratiques ont-elles évoluées depuis ? faire une comparaison des différentes méthodes d'analyse des impacts sur la riziculture ? des contacts ont déjà eu lieu avec la recherche concernant outil TROPIC
 - Au Maroc, le centre 4C coordonne les actions de renforcement de compétences en matière de changement climatique et un webinaire pays pourrait donc les intéresser.

En synthèse

- Définir collégalement les contours d'un stage de recherche visant à actualiser le travail réalisé dans le cadre du COSTEA1 sur ExAct (pour début 2022)
- Poursuivre le projet de travail en partenariat avec FAO division climat et biodiversité avec l'idée de monter une discussion pays via un webinaire sur la prise en compte de l'irrigation dans le NBC ; le Maroc pourrait être un bon cas pour tester ce type de discussion

Le STP récapitule la présentation relative à l'approche ACV appliquée aux projets d'irrigation (approche, exemple, questions, perspectives), en précisant que cette approche permet d'éviter de se focaliser sur le seul impact Carbone

Compte rendu des échanges et décisions du STP sur ACV

- Faut-il traiter l'approche ACV comme une action collaborative à part entière ? Peut-on envisager de s'orienter vers un groupe de travail copiloté par SCP et BRLi ?
- Le bilan carbone s'applique à un projet surfacique et est bien adapté lorsque le projet concerne un changement d'usage de la terre, alors que l'ACV est particulièrement pertinente pour les grands projets avec linéaire. Elle permet de questionner les conclusions d'une approche carbone
- La SCP travaille beaucoup sur l'ACV, et reste très intéressée pour participer aux échanges. Il serait pertinent de creuser en lien avec l'AFD les différentes typologies de projet (comparer choses comparables, benchmarking)
- L'AFD questionne sur l'intérêt d'appuyer l'ACV ? Quelle valeur ajoutée de l'ACV par rapport au bilan carbone, sachant qu'il y a généralement dans les projets des études d'impact environnemental par ailleurs
- La question de l'opportunité d'encadrer d'un stage en 2022 sur la thématique est posée?

En synthèse

- **Rester sur le même groupe de travail qu'actuellement et ne pas dissocier les deux approches bilan carbone et ACV**
- **Un sujet de stage ACV peut être formulé par BRL/SCP et soumis au groupe**

ACTION COLLABORATIVE INNOVATIONS EN SYSTEMES IRRIGUES

Etienne Dressayre (BRLi) qui coordonne cette action collaborative avec Sylvain Cédât (IRAM) présente l'AC et rappelle les points suivants :

- Manque de vision globale sur toutes les innovations qui existent dans le domaine de l'irrigation, d'où la volonté du COSTEA de les recenser pour les faire essaimer
- Cette AC est coordonnée par un petit groupe de travail (il y a encore de la place)
- Cette AC est également une opportunité d'élargir le COSTEA l'appel à recensement d'innovations étant ouvert à tous
- Le dispositif imaginé dans le cadre de cette AC est présenté (appel à innovations, bourse de 500€, tutorat pour rédaction, publication)
- Un appel est fait aux membres du COSTEA pour relayer l'appel à recensement d'innovations
- Quelques exemples de fiches innovations sont en cours de préparation :
 - Barrages souterrains au Brésil
 - Mini-pivot en oued algérien
 - Pompes à usages prépayés au Bangladesh
 - Pompage solaire

Compte rendu des échanges sur AC innovation

- Suggestion de traduire les fiches exemple en anglais
- Y aura-t-il plusieurs appels à innovations ? Plutôt en continu avec plusieurs commissions pour sélectionner les fiches
- Thèmes des innovations :
 - Comment avoir des fiches dans chacun des domaines recherchés ? Les aspects techniques risquent d'avoir plus de succès.
 - Champ couvert par les innovations ? Technique hydraulique ou aussi pratiques agricoles sur économie de l'eau ? A priori plutôt lié à l'irrigation, à l'agriculture irriguée. Dont les innovations sur l'économie de l'eau dans les pratiques agricoles
 - Peut-on élargir aux idées novatrices sur le fonctionnement des groupements d'utilisateurs d'irrigation ? Oui bien sûr
- Besoin d'une communication active auprès des chantiers des AS pour faire remonter les innovations, tel que les partenaires du chantier Transitions Agro-écologiques
- Bien préciser que c'est plutôt un recensement d'innovations existantes qu'un appel à l'innovation. Cela ne demande pas de développements spécifiques de l'innovation elle-même.
- L'innovation doit avoir fait ses preuves. Toutefois si l'innovation a été testée et qu'elle n'a pas été complètement satisfaisante, mais qu'il y a tout de même un potentiel, pourquoi ne pas la retenir ? Cela sera discuté en commission.
- Rappel de la différence entre innovations et inventions. L'innovation est une invention qui rencontre un certain succès sur le terrain, car elles ont été mises en œuvre
- Parmi le COSTEA, les membres pourraient proposer des suggestions d'amélioration ? Profiter de cette AC et des remontées d'innovations pour faire un forum d'échanges et réfléchir aux améliorations ? cette perspective est intéressante, voir comment la mettre en œuvre
- Est-ce que l'innovation doit être proposée par le promoteur qui l'a mise en œuvre sur un terrain ou le concepteur ? Pas forcément. Besoin d'analyse. Risque conflit d'intérêts.
- Il existe un risque de voir arriver des offres commerciales (connecteurs, technologies digitales...) pour faire de la promotion : la question sera abordée en commission : est-ce que le réseau COSTEA est intéressé pour communiquer sur cette innovation ?

En synthèse

- **Le fait d'avoir un appel en français et anglais est acté**
- **Il pourrait être intéressant d'utiliser le réseau COSTEA comme un forum pour discuter certaines fiches et mettre en relation le rédacteur de la fiche avec d'autres personnes qui ont une expérience comparable ou complémentaire, pour les aider à progresser ensemble.**
- **Questions sur les critères des innovations (qui doivent guider les choix de la commission) :**
 - **Une innovation testée, qui n'a pas donné entièrement satisfaction, donc ne s'est pas développée, mais qui reste quand même prometteuse dans un contexte un peu différent ou avec quelques modifications peut être intéressante à répertorier. Ne pas les rejeter d'emblée.**
 - **Il y aura un besoin de filtrer les innovations technologiques pour éviter que le COSTEA devienne un support commercial pour les fabricants.**
 - **Comment faire pour maintenir un équilibre entre les différents types d'innovations ?**
- **Pas ou peu de commentaires sur l'implication de la communauté COSTEA en relai de l'appel à propositions, le STP relayera l'information auprès de l'ensemble des destinataires de la newsletter COSTEA (550) et compte sur tous les membres du CST pour relayer également l'appel à recensement d'innovations au sein de leur réseau**

AVANCEE DES 3 AUTRES ACTIONS COLLABORATIVES :

- AC Gestion des eaux souterraines (présentation par Sami Bouarfa)
 - un Policy Brief a été produit et un Policy Paper, en français et en anglais, est paru sur ce sujet.
 - Un séminaire a eu lieu en mars 2021 pour en partager les conclusions auprès d'un large public
- AC Approches territoriales (présentation par Sidy Seck)
 - Un travail collaboratif engagé en 2019
 - Meriem Jouini sous contrat en 2021 pour appuyer le STP dans la mise en œuvre
 - Un premier atelier du GT a été réalisé en janvier 2021 sur le policy brief, un policy brief a été produit et doit passer en commission d'approbation AFD en juillet 2021, un policy paper (2021) est en cours de préparation
- AC Analyses économiques (présentation par Benjamin Vennat)
 - une matrice d'analyse des projets hydroagricoles en lien avec le type d'analyse économique a été produite.
 - Le groupe de travail s'est déjà réuni 2 fois en 2021 (réunion de démarrage et discussion sur la grille d'analyse des projets hydroagricoles)

Compte rendu des échanges sur les 3 AC restantes

Concernant l'AC approches territoriales, l'AFD rappelle le besoin d'avoir une nouvelle version avant transmission au comité AFD pour publication. Elle souligne également l'intérêt de prendre en compte les commentaires envoyés par Jean-Louis Couture (genèse de l'approche).

Le STP rappelle que les groupes de travail des actions collaboratives sont composées d'experts volontaires et pour certains contractualisés pour des tâches circonscrites. Les membres COSTEA sont bienvenus dans ces groupes.

COMMUNICATION

Présentation du nouveau site web par le STP: <https://www.comite-costea.fr/> et d'autres supports de communication. Une analyse des statistiques de fréquentation est faite.

Compte rendu des échanges sur le site internet

L'AFD mentionne qu'il est prévu que le site soit traduit en anglais. Même si tous les livrables ne sont pas disponibles en anglais, faire en sorte que les notes de synthèse soient aussi disponibles en anglais.

L'AFD rappelle également qu'il a été aussi prévu de mettre en place une page Facebook, qu'en est-il ? Avec le nombre d'actions en cours, il semble qu'il pourrait y avoir un contenu suffisamment régulier pour le justifier.

Il est rappelé que le site internet permet également de diffuser de la littérature grise (onglet Productions et onglet Documentation)

En synthèse

- **La traduction du site en anglais est effectivement à prévoir d'ici la fin 2021**
- **L'idée de la page Facebook est toujours à l'ordre du jour. Il pourrait être opportun de profiter du FME ou Marrakech pour inaugurer une page Facebook COSTEA**

RETOURS ENQUETE COSTEA

Présentation d'une synthèse des retours de l'enquête menée auprès des membres du COSTEA en 2020

Compte rendu des échanges sur l'enquête COSTEA

- Concernant les remarques liées au rôle de l'AFD et à la justification de sa présence dans les groupes consultatifs et groupes de travail, l'AFD rappelle qu'ils ont une expérience/expertise à partager en complément de son rôle de bailleur de fonds
- L'AFD souligne également que le taux de participation à l'enquête ayant été moyen (sur 350 membres, 35 retours, soit environ 10%) il serait intéressant de voir comment étoffer le nombre de retour à l'avenir. Il conviendrait peut-être de prévoir un temps plus long pour faire des relances.
- Le STP exprime la nécessité de renouveler des rencontres physiques afin de retisser des liens parmi les membres du COSTEA.

2/ SESSION CST DE JEUDI 30 JUIN 2021

Après un rapide tour de table (22 participants), le STP introduit l'ordre du jour de la matinée.

BREF RAPPEL DES ACTIONS STRUCTURANTES EN COURS

Le STP présente rapidement l'état d'avancement des 7 actions structurantes du COSTEA et des livrables validés :

- **AS SAGI** : 4 chantiers et une action transversale (animation du réseau des SAGI) :
 - Transfert de la gestion des périmètres irrigués aux irrigants dans les zones des SAGI
 - Rôle des SAGI dans les principales filières agricoles irriguées dans leur zone d'intervention Filières
 - Gestion du foncier irrigué au sein des périmètres SAGI
 - Les SAGI et leur mission de maîtrise d'ouvrage
- **AS Services aux irrigants** : 1 chantier (Cambodge, Tunisie), vu plus en détail plus tard dans le CST
- **AS Transitions Agroécologiques des systèmes irrigués** : chantier porté par un groupement AVSF/GRET/CARI/CIRAD sur 3 géographies (Cambodge, Algérie, Sénégal) avec les livrables suivants validés :
 - Rapport de démarrage
 - Grille d'inventaire et caractérisation des pratiques
 - Note de cadrage de la concertation régionale
 - Grille méthodologique d'évaluation des performances agro écologiques (soumise au STP)
- **AS Foncier irrigué** :
 - Asie du Sud Est : Myanmar & Cambodge – la situation politique et sanitaire a généré l'interruption du chantier au Myanmar (sera clôturé par le rapport intermédiaire et la participation à un atelier. En termes de valorisation, numéro spécial « Cahier de l'Agriculture »
 - Maghreb (Tunisie, Algérie, Maroc) : note méthodologique en cours de finalisation pour lancer le chantier d'une durée de 14 mois.
- **AS Zones inondables** : 3 chantiers (Cambodge, Maroc, Equateur)
 - Lancement des activités en mars 2020 avant interruption Covid (impossibilité terrain)
 - Difficultés pour les activités de terrain et les approfondissements thématiques et réorientation sur travail de synthèse biblio.
 - Travail de revue de littérature en cours au Maroc et Equateur et travail de terrain + participatif au Cambodge.
 - Le travail de terrain est de nouveau possible au Maroc et en Equateur après plus d'un an d'arrêt
- **AS Réutilisation des eaux usées** : démarrage début 2021, recrutement de l'opérateur de coordination (SCP) en début d'année et les opérateurs nationaux sont contractualisés (Algérie, Bolivie en-cours, Maroc, Sénégal, Territoires Palestiniens, Tunisie)
- **AS Valorisation agricole et aménagement des zones de bas-fonds en Afrique de l'Ouest** : en cours d'attribution (Burkina, Niger, Mali)

Compte rendu des échanges sur les AS en cours

- Remerciements aux bureaux et partenaires impliqués dans les chantiers, notamment sur l'AS SAGI avec l'expérience inédite de la mobilisation des experts-contributeurs des SAGI.
- Les résultats des chantiers SAGI sont très attendus par les SAGI pour en tirer des leçons
- Rappel de la mise en place de groupes consultatifs pour les actions structurantes :
 - Invitation des membres du CST au Groupe Consultatif REUSE (8 juillet)

DISCUSSION CROISEE SUR LES CHANTIERS SAGI TRANSFERT AUX ASSOCIATIONS D'IRRIGANTS ET SERVICES AUX IRRIGANTS

Le STP introduit la discussion en mettant en avant les fortes interactions entre ces 2 chantiers qui ont des proximités, bien qu'ils se déclinent sur des géographies différentes (Afrique de l'Ouest pour le chantier Transfert, Cambodge et Tunisie pour l'AS Services aux Irrigants), mais où le pilotage de l'irrigation était historiquement très centralisé. Les interactions entre ces 2 chantiers pourraient donner lieu à une valorisation croisée.

Jean-Philippe Fontenelle complète en illustrant ce que recouvrent les Services aux irrigants. Des pays comme la Tunisie ou le Cambodge ont connu des politiques de transfert de service de l'eau. Les associations d'irrigants peuvent se voir attribuer des services au-delà de l'irrigation (service de l'eau, service agricole par exemple). Peut se poser la question du rôle des associations d'irrigants, de leur prérogative. Il y a donc des interactions multiples entre les deux problématiques qui amènent à s'interroger sur ce qui fait commun, d'où l'idée d'une valorisation croisée.

POINT D'AVANCEMENT ET PISTES DE REFLEXION SUR CHANTIER TRANSFERT AUX IRRIGANTS FAIT PAR GRET SCP

Présentation par Paola Pommier (SCP) de ce chantier porté par le GRET et la SCP (SAR) :

- Pourquoi ce mot « Transfert » : processus historique par lequel l'État confie la gestion et le fonctionnement de périmètres irrigués qu'il finance à des associations d'utilisateurs :
- Les questions du chantier :
 - Comment a évolué le Transfert ? Comment ont évolué / évoluent les positionnements des acteurs dans le temps au cours de ce processus ?
 - Comment interpréter les différentes problématiques rencontrées, quelles visions sur les mesures à prendre ?
- État d'avancement du chantier :
 - Rapport de démarrage / Analyse bibliographique / Analyse comparée
 - Missions de terrain
 - SAED – Sénégal : 7/06 au 11/06
 - ONAHA – Niger : 28/06 au 02/07 (Actuellement les collègues y sont)
 - AMVS – Burkina Faso : 30/08 au 3/09
 - Restitution
- Cas de la SAED : éléments d'analyse issus de la mission de terrain
 - Intérêt de prendre du recul sur processus historique de transfert, fait par étapes depuis 1970 :
 - Besoin d'accéder au financement : la SAED a mis en place un service d'accès au financement (CNCAS mis en place en 1985) qui garde une place cruciale
 - Mise en place des contrats de concession qui permet de clarifier le rôle de la SAED vis-à-vis de l'état
 - Création de la FPA (1993) : fédère les producteurs, rôle de lobbying, faire-valoir des producteurs
 - Création du CIFA : Formation (1995)
 - Direction de la maintenance et fonds de maintenance (1998-2003)
 - CGER : centre de gestion : clarifier la gouvernance au sein des associations d'irrigants
 - Résultat tangible de la réussite du transfert en 2007 (prédominance des cultures de Contre Saison Chaude sur l'Hivernage) : producteurs confiants dans le service de l'eau
 - Présentation d'un schéma de ce qui relève de l'appui de l'État et de ce qui relève de la responsabilité des associations d'irrigants
 - Des indicateurs qui montrent que le système fonctionne :
 - Taux de recouvrement excellents ;
 - Place de la contre-saison chaude par rapport à hivernage ;
 - Provisionnement des Dépôts à terme (DAT).

- Malgré cela, des performances financières décevantes :
 - Des conceptions qui privilégient des investissements plus faibles, mais des coûts d'O&M plus élevés ;
 - Une multitude de coûts portés par les exploitants ;
 - Des niveaux très élevés d'endettement, de rupture de relation avec la banque
 - Un système actuel qui ne permet pas de faire face aux chocs et peu de garde-fous et de mécanismes pour passer ces phases de crises.
- Observations :
 - Démocratie interne à maintenir ;
 - Diminution des moyens de l'État et moindre capacité à assumer son rôle d'appui
 - Élargissement des fonctions des Unions (UH) au détriment de leur mission première ;
 - Faible présence et représentation de femmes.
- Interprétation de ces problématiques (divergence de vues au sein du groupement) :
 - Des Unions pas assez autonomes ? Co-responsabilité ou manque d'autonomie ?
 - Trop forte ingérence ou négligence de l'État ?
 - Quel rôle de la puissance publique : appuyer / fournir des services ou contrôler ?

Compte rendu des échanges sur le chantier transfert aux irrigants

- L'animateur du ROA insiste sur les étapes importantes à rappeler pour compléter la présentation : plan d'action de Ndiaye 1997 suite à la crise qui a été le résultat de véritables « états généraux de l'irrigation dans la Vallée du Fleuve Sénégal » ; évolution des choix en matière de politique publique (états généraux, mise en place politique de maintenance). Des questions sont soulevées : est-ce que, suite à son désengagement des principales fonctions, la puissance publique et/ou les SAGI doivent se confiner à un rôle d'appui ? Un rôle de suivi/contrôle ? Par ailleurs, il faut nuancer certaines affirmations. Il existe des situations assez diversifiées entre les associations d'usagers et dans les différentes zones agro-écologiques qui ne permettent pas d'être catégorique.
- Le STP souligne que la SAED est un peu considérée comme un cas d'école/ « Success story » et qu'il serait donc intéressant de voir également comment la situation se présente dans les autres sites d'étude. Le GRET-SCP, ne souhaite pas parler de success-story concernant la SAED, beaucoup de choses fonctionnent, mais beaucoup restent également à re-réfléchir. Concernant les autres sites d'étude (SAGI), le travail de terrain est en cours. Pour l'AMVS, le transfert a été fait à des coopératives qui gèrent le service de l'eau et l'approvisionnement en intrants. Cette configuration a résulté dans un rejet massif des producteurs face à la concentration des pouvoirs dans ces structures. Les mêmes constats peuvent être faits à l'ONAHA où le service de l'eau avait été abandonné aux coopératives sans vraiment d'accompagnement. Après avoir tout transféré, l'ONAHA reprend en main les coopératives sous la forme réinvestissement de l'État.
- L'AFD aurait souhaité voir des résultats de l'analyse comparée entre les 6 SAGI, en particulier pour débattre des questions soulevées par la présentation du GRET-SCP. Elle marque également son étonnement que le plan de Ndiaye ne soit pas évoqué dans la frise des étapes présentées par le GRET-SCP ayant abouti aux états généraux de l'agriculture irriguée (la SAED avait en effet un mandat beaucoup plus élargi avant ce plan). Sur ce point, il serait également essentiel de resituer la frise présentée dans le contexte global et le contexte sénégalais (politique publique, facteur prix, etc..) au final, quels sont les facteurs déterminants qui ont conduit à l'évolution présentée dans la frise ?
- Plusieurs questions ont été posées quant à la pertinence des indicateurs discutés pour évaluer l'impact du transfert. L'indicateur de performance technique : « surface en contresaison » n'est à lui seul, pas suffisant. Quel est le taux de mise en valeur global (surf hiv+ SSF+SSC / surf aménagée) ? Un indicateur de maîtrise de l'eau sous forme d'efficience a-t-il été suivi ? Par rapport au foncier, le GRET SCP rappelle que le rôle des communes dans l'attribution foncière (et le suivi de la mise en valeur) est assez spécifique au cas sénégalais. Au Burkina, c'est l'AMVS qui attribue le foncier et à l'ONAHA ce sont des terrains privés. Au Niger le taux de mise en valeur est très élevé, car il existe des contraintes foncières très fortes, avec des systèmes intensifs en termes de main-d'œuvre. À l'issue

du rapport d'analyse comparée, quelques indicateurs comparables pour les terrains retenus seront ciblés.

- L'AFD demande également de préciser aussi sur quoi porte le transfert à la SAED : car le transfert ne porte que sur une partie des aménagements hydroagricoles réalisés par la SAED; l'État continue à être responsable de l'O&M sur une partie
- Une précision est demandée quant à l'emploi du mot "Etat" dans la présentation du GRET SCP : s'agit-il de la SAED, ou du Ministère ou de ses services déconcentrés, ou les 2, ou encore d'autres ministères et services ? Il est répondu que la SAED est bien considérée comme le représentant de l'État dans la vallée du fleuve Sénégal
- Toujours concernant l'évaluation des impacts du transfert, le coordinateur Afrique de l'Ouest du STP mentionne que pour arriver à quelque chose de comparatif, il faudrait intégrer les éléments factuels dans un cadre d'analyse. Prendre en compte l'incidence directe sur les acteurs dans l'environnement du transfert. Quel est le statut des aménagements qui sont transférés ? L'équipe du GRET SCP a développé un cadre d'analyse qui décompose en 6 axes le partage des responsabilités (ouvrages, conception, E&M...) entre Etat, SAGI et autres acteurs au cours du transfert. Ce cadre devrait être opérant pour l'analyse comparative.

EN SYNTHÈSE

- **Les questions listées et mises en débat lors de la présentation durant ce CST doivent être posées aux parties prenantes et notamment aux SAGI (via les experts-contributeurs qui malheureusement n'étaient pas présents à ce CST), mais également aux autres acteurs sur le terrain.**
- **Il est demandé au groupe GRET-SCP de compléter l'analyse sur les étapes ayant conduit au transfert, de revoir la frise et les indicateurs qui pourront servir à l'analyse comparative et qui pourront être présentés et discutés à la prochaine réunion du groupe consultatif SAGI.**

POINT D'AVANCEMENT (IMPLICATION DES INSTITUTIONS NATIONALES ET CHOIX DES SITES) ET PISTES DE REFLEXION SUR CHANTIER SERVICES AUX IRRIGANTS

Christophe Rigourd (IRAM) présente le chantier de l'AS Services aux Irrigants ;

- Composition du groupement : IRAM + Artefact (Cambodge) + Biche (Tunisie)
- Qu'entend-on par « Services aux Irrigants »
 - Différent selon l'acteur (ministère agriculture, producteurs)
 - Un certain nombre de services passe sous les radars (juridiques ou médiation par exemple)
- Méthodologie :
 - 3 grands domaines d'analyse (diag territorial, offre de services, analyse des besoins)
 - Du retard sur ce chantier :
 - Conventonnement dans chacun des 2 pays (ministères en Tunisie et Cambodge)
 - Sélection des sites lors d'ateliers
 - IRAM à distance
 - Le travail de terrain a démarré en Tunisie en avril et au Cambodge en juin
 - La 2^{ème} mission n'a pas encore eu lieu (prévue en juin initialement), pour déboucher sur les rapports de diagnostic
 - Atelier prévu pour valider ces diagnostics et élaborer des schémas opérationnels de renforcement des services aux irrigants, en espérant pouvoir être en présentiel
 - Atelier final en fin d'année ?
- Présentation des hypothèses de départ pour les 2 sites
 - Tunisie : site d'Hézoua, mentionné comme site modèle lors de l'atelier :
 - Hypothèse 1 : une combinaison de services sur la durée a permis cette trajectoire « modèle »

- Hypothèse 2 : la logique filière marquée oriente les services au profit du développement de la filière (nb : cela pourrait venir nuancer l'hypothèse 1)
- Hypothèse 3 : l'existence et l'accompagnement d'un GDA (Groupement de Dév Agricole) et de deux SMSA (structures coopératives sur approvisionnement et service agricole) sont des facteurs importants
- Suite au travail de terrain, le site n'est en fait pas vraiment un modèle (difficultés au niveau GDA et SMSA). L'hypothèse 2 semble se confirmer (services orientés par la filière).
- Cambodge : Site de Stung Chinit (Tampong Thom):
 - Hypothèse : il s'est passé quelque chose, au cours des 10 premières années d'exploitation, qui a permis de passer de 10% d'exploitation à 2, voir 3 cycles annuels. Ces facteurs relèvent de :
 - L'environnement socio-économique,
 - Des services,
 - Du développement de la filière riz au Cambodge.
- IRAM avait travaillé avec GRET et AVSF sur projet ASIrri (2012). Rappel sur les questionnements qui s'étaient posés (nature des services, positionnement des acteurs) : conclusion, il y a un besoin d'acteurs intermédiaires entre paysans et État pour faire le lien. Ces travaux déjà menés servent de référence pour ce chantier
- Quelques réflexions :
 - Services aux Irrigants, mais services pour qui ?
 - Services pour les irrigants ? Pour une meilleure gestion du périmètre ?
 - Services pour l'irrigation / le secteur / la filière ? Semble le focus principal dans les deux pays (en Tunisie, les services profitent au développement de la filière dattes dominée par 4-5 acteurs plutôt que pour les paysans)
 - Services pour la durabilité de l'environnement ? C'est un enjeu en Tunisie, mais pas encore au Cambodge.
 - Services de qui ? Notion de « services » implique souvent implicitement que l'on pense aux services extérieurs (ASIrri : focus acteurs intermédiaires, même si OPA). Quid des services de paysans à paysans ? Notion d'autonomie des services ? Liens à faire avec l'AS Transitions Agroécologiques ?
 - La formulation des services suppose :
 - Une vision commune du développement de l'irrigation : ne semble pas être suffisamment le cas sur les deux sites (surtout Tunisie, pas de vision long-terme sur le développement des oasis ?)
 - Que les paysans puissent faire valoir leur vision : ne semble pas être le cas sur les deux sites (malgré GDA et FWUC).
 - Lien avec présentation de l'AS transferts aux irrigants : nécessité d'approche historique, l'avoir aussi vis-à-vis des mouvements paysans en émergence (1ères coopératives dans les années 70= d'état, mouvements des années 90 différents)

Compte rendu des échanges sur l'AS services aux irrigants

- Pourquoi opposer développement de la filière et bénéfice des irrigants ? En d'autres termes, au bénéfice de qui la filière se développe-t-elle ? l'idée est de ne pas faire l'hypothèse implicite que le service pour les producteurs soit uniquement dans l'intérêt des producteurs.
- Il serait effectivement intéressant d'avoir un échange entre AS transitions agroécologiques et AS services aux irrigants, car les services sont déterminants comme conditions de développement de l'agro-écologie, et inversement.
- L'appui au coordinateur ASE du STP souligne les nombreux cas COVID dans zone étude Cambodge qui pour le moment ont comme conséquence le blocage de la 2^{ème} mission. Il mentionne donc le risque d'un décalage. Il indique que le changement rapide (10 ans) mentionné sur la zone d'étude est effectivement lié au développement à éléments de la filière riz par des acteurs privés indépendamment des services de l'État, et à la demande dynamique du marché. Les agriculteurs du site retenu au Cambodge sont aujourd'hui très satisfaits de

cette situation. Il serait effectivement utile de faire le lien avec AS transitions agroécologiques, car les agriculteurs sont sur des modèles hyper intensifs (beaucoup d'intrants), et avec en aval TonleSap (pêche) dont les enjeux ne sont pas pris en compte par les acteurs de la filière riz. Il est également mentionné la crise de la FWUC (Farmer Water User Communities).

- L'intensification agricole qui passe par des fournisseurs extérieurs (intrants, conseils...) pose des problèmes de financement du service. L'opérateur aval (OP comprise) semble souvent le plus à même à financer ces services.
- Il faut garder à l'esprit que la notion de service est aussi liée à la notion de service public délégué de l'État à une tierce structure qui ne soit pas les usagers eux-mêmes. La Tunisie teste un nouveau modèle de gestion des PI dans Nord avec l'intervention des GDA et des groupements d'usagers. Le modèle des SEM (Sociétés d'Économie Mixte) été proposée, mais l'option retenue semble plutôt être celle d'un Établissement public d'État. Sur ce point les considérations suivantes ont été discutées :
 - Ce n'est pas parce que l'État assure certains services, dont le service de l'eau, que le système hydraulique et la production agricole ne fonctionnent pas. À l'inverse, ce n'est pas parce qu'on a des modèles où les producteurs sont "autonomes" que le système ne fonctionne pas non plus a priori. Il s'agit de trouver pour chaque terrain l'équilibre qui fonctionne
 - À noter l'importance de la notion juridique du terme "service" qui ouvre des portes en termes de structure "tierce" et en termes de responsabilité, contractualisation, recouvrement de redevance, etc.
 - La possibilité d'élargir cette réflexion à la notion de "service public" par rapport à des services non publics. À partir du moment où "un service public" est bien fourni, que ce soit par un opérateur public ou privé (y compris les associations de producteurs), est-ce bien un facteur de succès ou d'échec?
 - La reconnaissance des services "privés" par les autorités publiques est centrale
- La question de l'AFD sur le foncier (charte du domaine irrigué) et la question sur la conjonction de l'intérêt de la filière et des agriculteurs, semblent montrer la nécessité de consacrer du temps pour faire se rejoindre et/ou confronter les conclusions / questions / recommandations des chantiers foncier-transfert-filières-services.
- Le coordinateur Afrique de l'Ouest du STP indique qu'il serait préférable de développer la dimension caractérisation et analyse avant de se lancer dans les interprétations. Il conviendrait d'être plus réservé sur les réflexions tant que les observations terrain n'ont pas eu lieu. Le STP rappelle notamment qu'il y a peu d'analyse pour le moment, car le terrain n'a pas encore eu lieu.
- L'AFD rejoint la remarque du coordinateur Afrique de l'Ouest du STP. De quels services parle-t-on ? Exemple sur le Cambodge : bien caractériser les services existants ? Identifier les services manquants ? Concernant les FWUC (Farmer Water User Communities) et l'ISC (Irrigation Service Center), où en sont-ils au Cambodge? Voir comment ça a évolué ?
- L'AFD indique son désaccord sur le fait que les services soient orientés vers les filières (exemple de l'ISC au Cambodge) et souligne le besoin de nuancer.
- L'appui au coordinateur d'ASE du STP souligne également que nous en sommes qu'au début de l'étude (partie terrain pas commencée) et que la caractérisation viendra après. Il répond à l'AFD en précisant que l'ISC est très marginal dans les services aux irrigants dans le paysage du cas d'étude. Les services d'approvisionnement en intrants fonctionnent très bien. Le travail mécanique et les intrants sont payés par les paysans après la moisson (sorte de prêt, délais de paiement par le fournisseur). ISC apporte quelques services aux FWUC.

En Synthèse

- **Une discussion de CST riche sur un sujet d'intérêt commun et un accord de principe du CST pour une valorisation croisée qui viendra après la valorisation de chaque action (via les livrables prévus) et les séminaires de fin de chaque action. Cette valorisation pourra prendre la forme d'un séminaire assez large croisant les différentes actions structurantes autour de ce thème et pourra être envisagé vers le 2^{ème} trimestre 2022. Ce séminaire pourrait ouvrir à valorisation écrite et collective. Toutefois, afin de préparer une telle valorisation croisée et d'identifier à l'amont les points de croisement et les éventuels points de divergence entre les AS, il sera proposé à un représentant de chaque AS (en particulier agro-écologie, foncier, filière, transfert et services) de participer aux groupes consultatifs des autres AS. Ces échanges croisés pourront contribuer à co-construire progressivement les TDR de ces valorisations croisées.**

VALORISATIONS DES TRAVAUX DU COSTEA

Le STP passe en revue les propositions de valorisation des travaux issus des actions collaboratives et actions structurantes du COSTEA (cf. diaporama)

Compte rendu des échanges sur la valorisation

- Serait-il possible de coordonner la valorisation de différents travaux lors du FME à Dakar ? Notamment pour l'AS Transition Agroécologique, l'AVSF souhaiterait participer au stand pour présenter les résultats de l'AS.
- L'AFD souhaite savoir si sur l'AS SAGI, la question de la valorisation est réfléchie avec le ROA SAGI? Le STP répond qu'effectivement ces questions se réfléchissent en lien avec le ROA.
- La coordinatrice Maghreb du STP indique que les discussions ayant lieu lors de ce CST confirment le besoin de regards croisés sur différentes actions et qu'il serait également pertinent d'identifier les points communs entre les AS et les AC.
- Une question est posée sur les modes de participation des membres du COSTEA aux travaux de valorisation. Comment le STP et les coordinateurs d'actions s'appuient sur d'autres membres du COSTEA pour cette valorisation ?
- L'AFD indique l'intérêt que les membres du COSTEA puissent participer à la valorisation, par exemple par la contribution aux notes de synthèses, suite à un 1^{er} draft préparé par le STP ?
- Le STP indique que les membres du COSTEA sont effectivement fortement invités à participer au processus de valorisation

AGENDA ET DIVERS : GROUPES CONSULTATIFS, ATELIERS COSTEA, COPIL, FME, EVALUATION EXTERNE :

Le STP présente les prochaines échéances du COSTEA :

- **Mobilisation des Groupes Consultatifs :**
 - GC Zones Inondables : a eu lieu le 15 juin 2021
 - GC REUSE : la première réunion du GC se fera le 8 juillet 2021
 - GC SAGI : une seconde réunion du GC sera proposée en septembre
 - GC Agro Ecologie : une seconde réunion du GC sera proposée début octobre
 - GC Service aux irrigants : une première réunion à prévoir en septembre suite aux travaux de terrain
 - GC Foncier : constitution du GC en juillet pour une première réunion en octobre
- **Réunion du COPIL du COSTEA :** octobre (à confirmer)

Et apporte quelques informations diverses :

- Information sur une **mission d'évaluation** externe du COSTEA prévue dans les mois à venir :
 - Préparation AO juillet
 - Lancement de l'AO septembre
 - Contractualisation du prestataire : décembre
 - Démarrage : janvier 2022
 - Résultats : mai-juin 2022
- **Recrutement en cours de Jean-Marie Brun** comme appui STP pour coordinateur ASE

Enfin, le COSTEA espère pouvoir organiser en 2022 des réunions en présentiel.

Compte rendu des échanges sur l'agenda

- L'AFD demande à ce que la programmation des réunions soit lissée pour favoriser la mobilisation des membres du COSTEA. Le STP en tiendra compte dans la mesure du possible : (i) en informant les membres longtemps à l'avance, mais sachant que les calendriers des AS ont leur propre contrainte (ii) que concrètement la majeure partie des membres du réseau COSTEA sont intéressés par certaines réunions et non par toutes.
- Concernant le CoPil proposé par le STP en octobre, l'AFD indique que beaucoup de mobilisation sont prévues par ailleurs et qu'il serait bienvenu de pouvoir l'avancer à septembre ou le reporter à novembre
- L'AFD confirme que l'évaluation externe mentionnée s'inscrit bien vis-à-vis du financement d'un éventuel COSTEA3

COMMUNICATION - EVENEMENTS

Ehssan présente la participation du COSTEA à la **conférence CIID de Marrakech** (partenariat entre les SAGI et les ORMVA marocains) :

- Organisation d'un side-event en marge de la conférence + rencontre annuelle des SAGI
- Coordination de la préparation des thématiques des exposés des ORMVA et des SAGI

Forum Mondial de l'Eau à Dakar

- Stand avec la SAED et ROA SAGI et discussion avec le CILSS concernant cet événement
- Le programme COSTEA a été labellisé FME
- Thèmes présentés en lien avec le thème du Forum : « La sécurité de l'eau pour la paix et le développement » :
 - Réseau Ouest Africain des SAGI (chantiers de l'AS SAGI)
 - Les différentes Actions Structurantes ayant comme terrain l'Afrique de l'Ouest :
 - AC eaux souterraines
 - Le livre COSTEA

Compte rendu des échanges sur la participation aux événements

- L'AFD indique qu'il serait intéressant de voir si l'ORMVA du Tafilalet serait motivée à présenter leur situation assez inédite, à savoir qu'ils vont passer un contrat de management avec une entreprise privée pour gérer un nouveau périmètre d'irrigation dans leur zone d'intervention
- Pour Marrakech, il serait également intéressant de discuter avec l'équipe des experts contributeurs SAGI de l'opportunité de présenter ce qui est fait sur le chantier filières (thème gestion des filières agricoles)
- L'AFD mentionne également d'autres thèmes de discussion pouvant être envisagés pour le FME : approches territoriales et agro-écologie

Le STP remercie les membres du CST pour leur participation et l'AFD remercie le STP pour la préparation du CST.